

Orientation 3.2 Préserver les milieux naturels et les espèces

Orientation 3.2 Préserver les milieux naturels et les espèces

Mesure 3.2.1 Prendre en compte les espèces à enjeux de la faune et de la flore

"En plus du développement des connaissances sur la sensibilité des espèces patrimoniales (pollution, dérangement...) et des adaptations à envisager pour leur conservation, la prise en compte des espèces de la faune et de la flore doit majoritairement reposer sur :

-la mobilisation sur le territoire du parc des divers dispositifs techniques et financiers d'accompagnement de la gestion des espaces naturels : plans d'action nationaux.."

"La notion de solidarité écologique entre aire optimale d'adhésion et coeur du parc s'illustre notamment par l'identification des corridors et des trames verte (milieux terrestres) et bleue (milieux liés à l'eau)."

page 59

Référence ID de l'article : #1224

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-12 13:33